

# UNE ÉCOLE POUR TOUS : VERS UNE ÉCOLE INCLUSIVE

SAEN - JOURNÉE SYNDICALE  
2 NOVEMBRE 2022

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA DIGITALISATION  
ET DES SPORTS (DFDS)

Service de l'enseignement obligatoire



# Plan de présentation

1. Enseignement inclusif
2. Textes fondateurs
3. L'inclusion scolaire en chiffres
4. L'inclusion scolaire et ses avantages
5. Conditions principales pour une inclusion scolaire réussie
6. L'inclusion scolaire et ses défis / limites
7. Structure actuelle
8. Évolution
9. Structure prévue
10. Structure à terme au niveau du centre scolaire
11. Objectifs à terme
12. Structure du projet
13. Calendrier
14. Évaluation
15. Conclusions

# 1. Enseignement inclusif

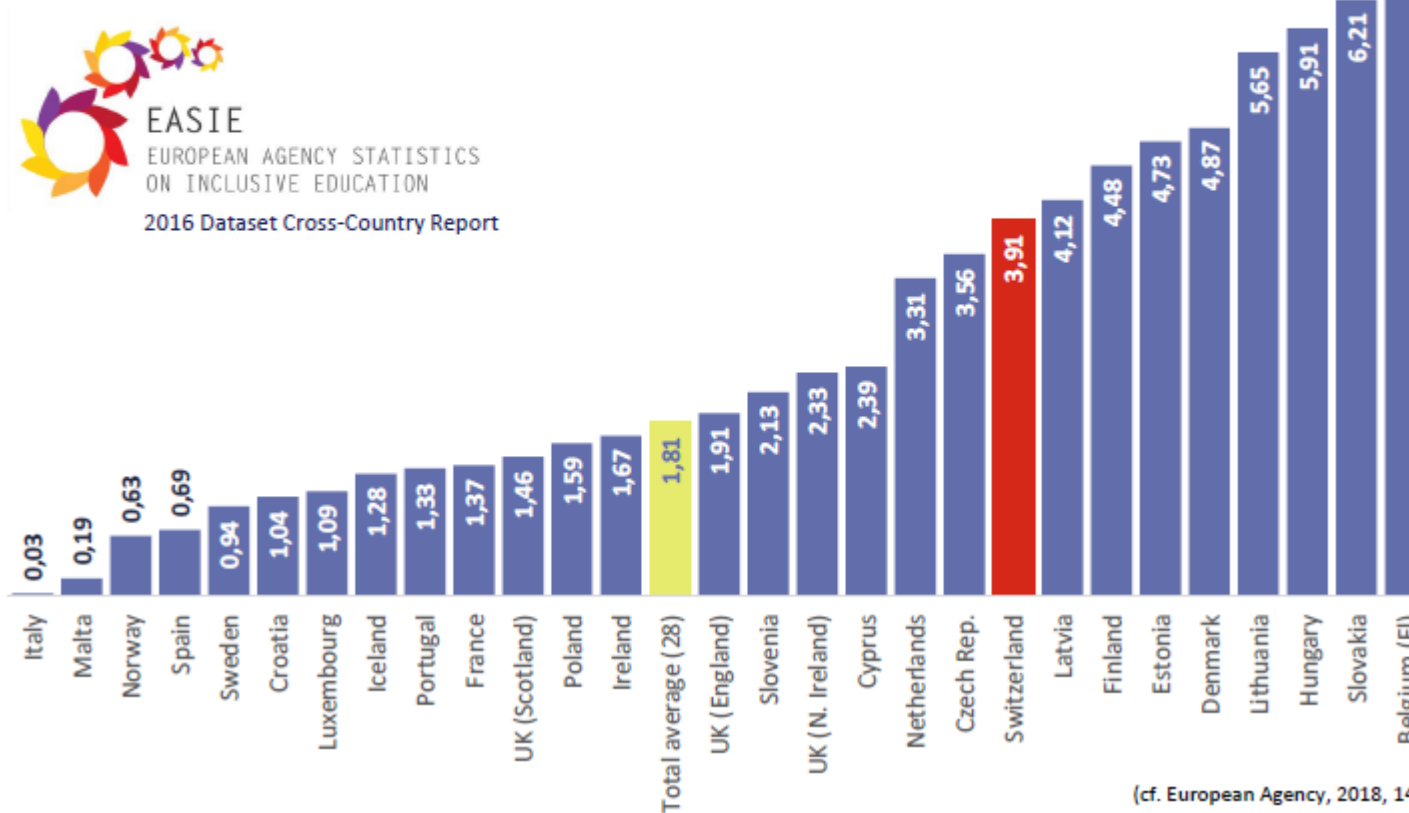
- ▶ L'enseignement inclusif signifie que tous les élèves apprennent ensemble dans le même environnement scolaire.
- ▶ L'inclusion scolaire est à la fois une philosophie et un ensemble de pratiques pédagogiques qui permettent à chaque élève de se sentir valorisé.
- ▶ L'inclusion scolaire repose sur un système de valeurs axées sur le meilleur intérêt de l'enfant et qui favorise un sentiment d'appartenance.

## 2. Textes fondateurs

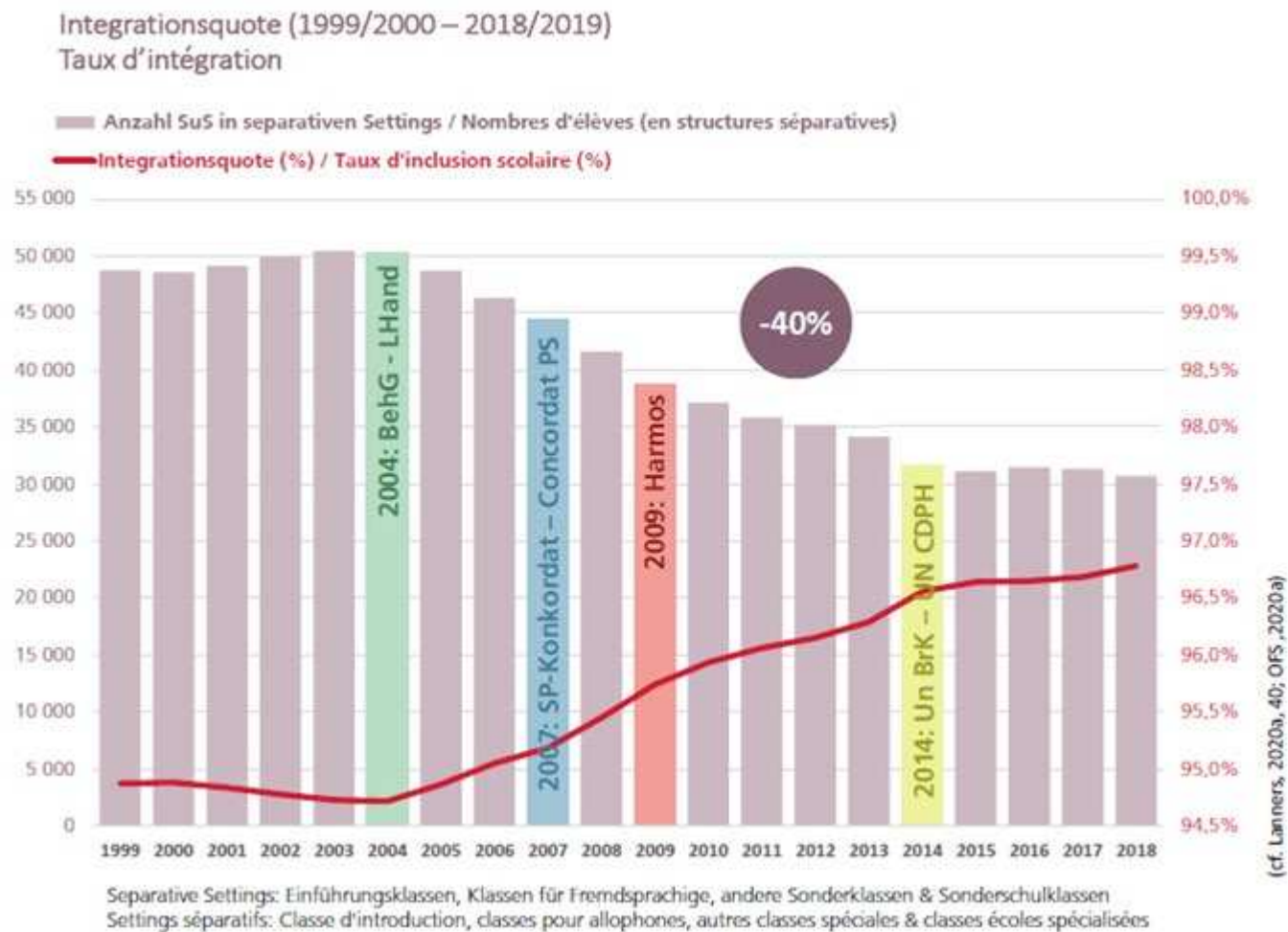
- ▶ Déclaration de Salamanque, signée par la Suisse en 1994, aux côtés de 92 États
- ▶ Constitution fédérale de la Confédération Suisse, du 18 avril 1999
- ▶ Constitution de la République et Canton de Neuchâtel, du 24 septembre 2000
- ▶ Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées, du 13 décembre 2002
- ▶ Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée (adopté par le Grand Conseil le 29 janvier 2013) :  
*« Les solutions intégratives sont préférées aux solutions séparatives, ceci dans le respect du bien-être et des possibilités de développement de l'enfant ou du jeune concerné et en tenant compte de l'environnement et de l'organisation scolaires ».*
- ▶ Rapport 18.006 du Conseil d'État au Grand Conseil « Stratégie cantonale dans le domaine de la pédagogie spécialisée » (présenté au Grand Conseil le 26 juin 2018)
- ▶ Loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap (LIncA), du 2 novembre 2021

### 3. L'inclusion scolaire en chiffres (Europe) (1/8)

Europäischer Vergleich – Comparaison européenne  
Separationsquote – Taux de séparation (2014-15)

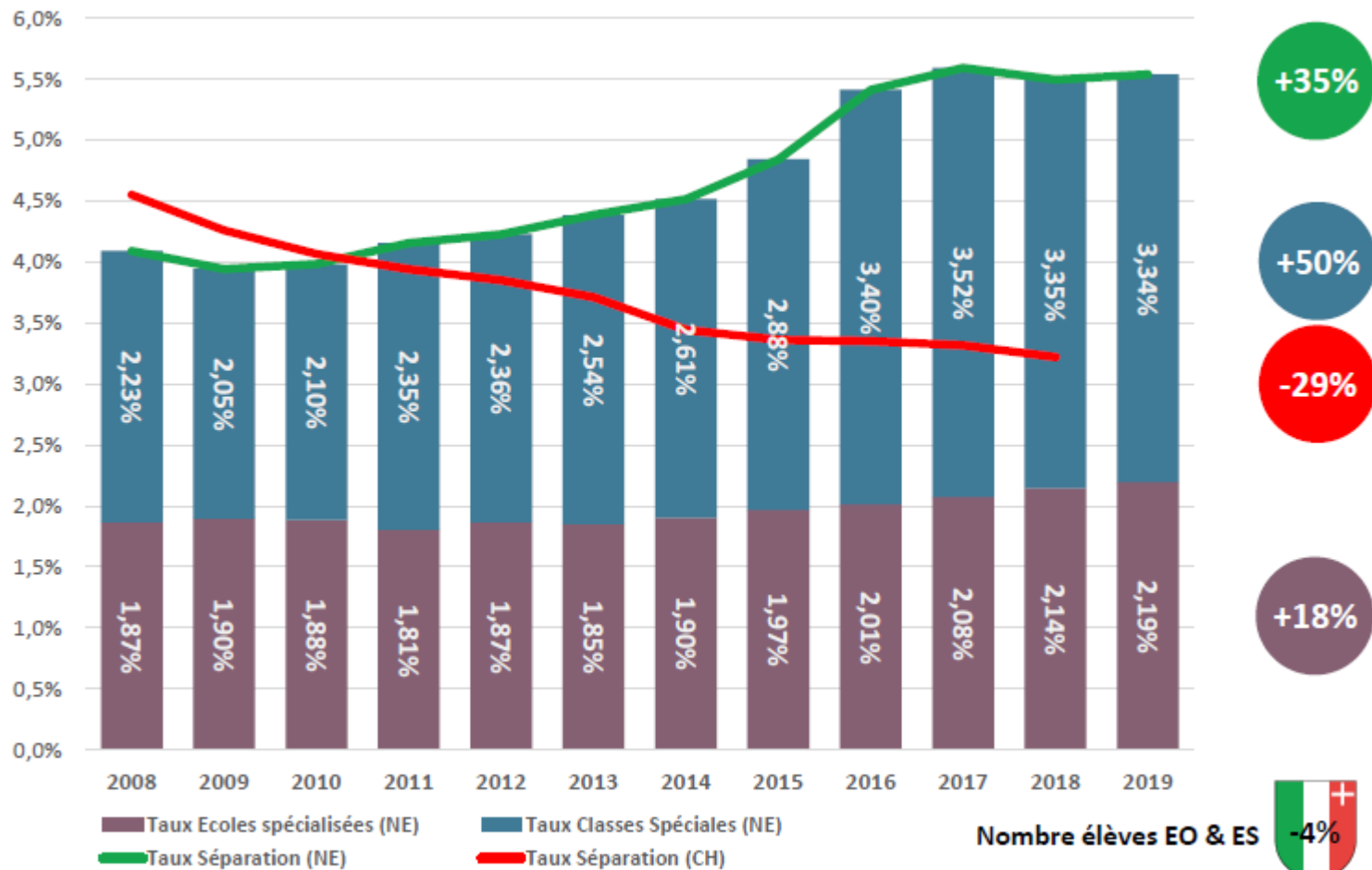


### 3. L'inclusion scolaire en chiffres (Suisse) (2/8)



### 3. L'inclusion scolaire en chiffres (Neuchâtel) (3/8)

Taux de séparation Neuchâtel (2008/09-2019/20)



(STAT-NE, 2008-2019; OFS, 2020a)



+35%

+50%

-29%

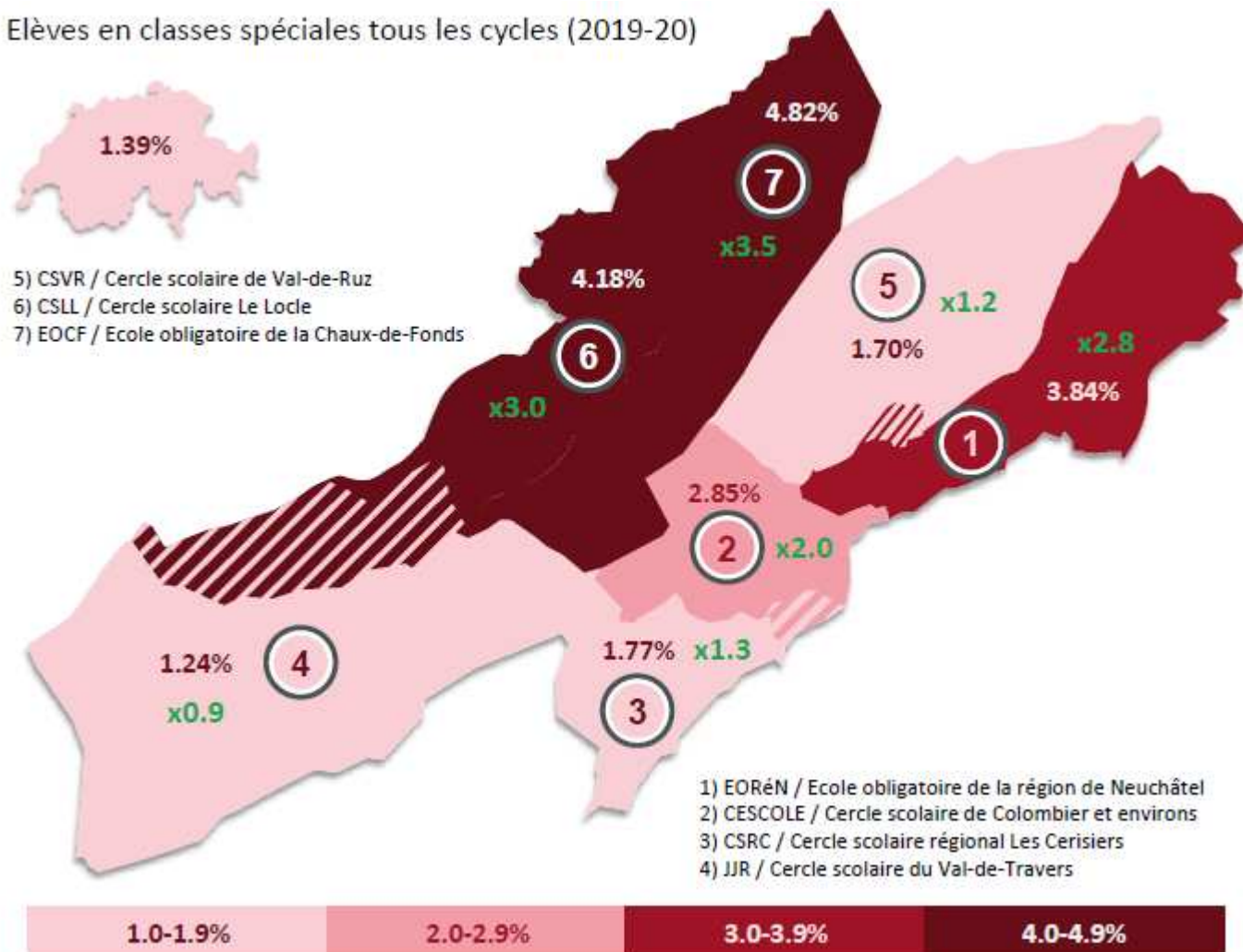
+18%

-4%

Nombre élèves EO & ES

### 3. L'inclusion scolaire en chiffres (Neuchâtel) (4/8)

Elèves en classes spéciales tous les cycles (2019-20)



(STAT-NE, 2019)

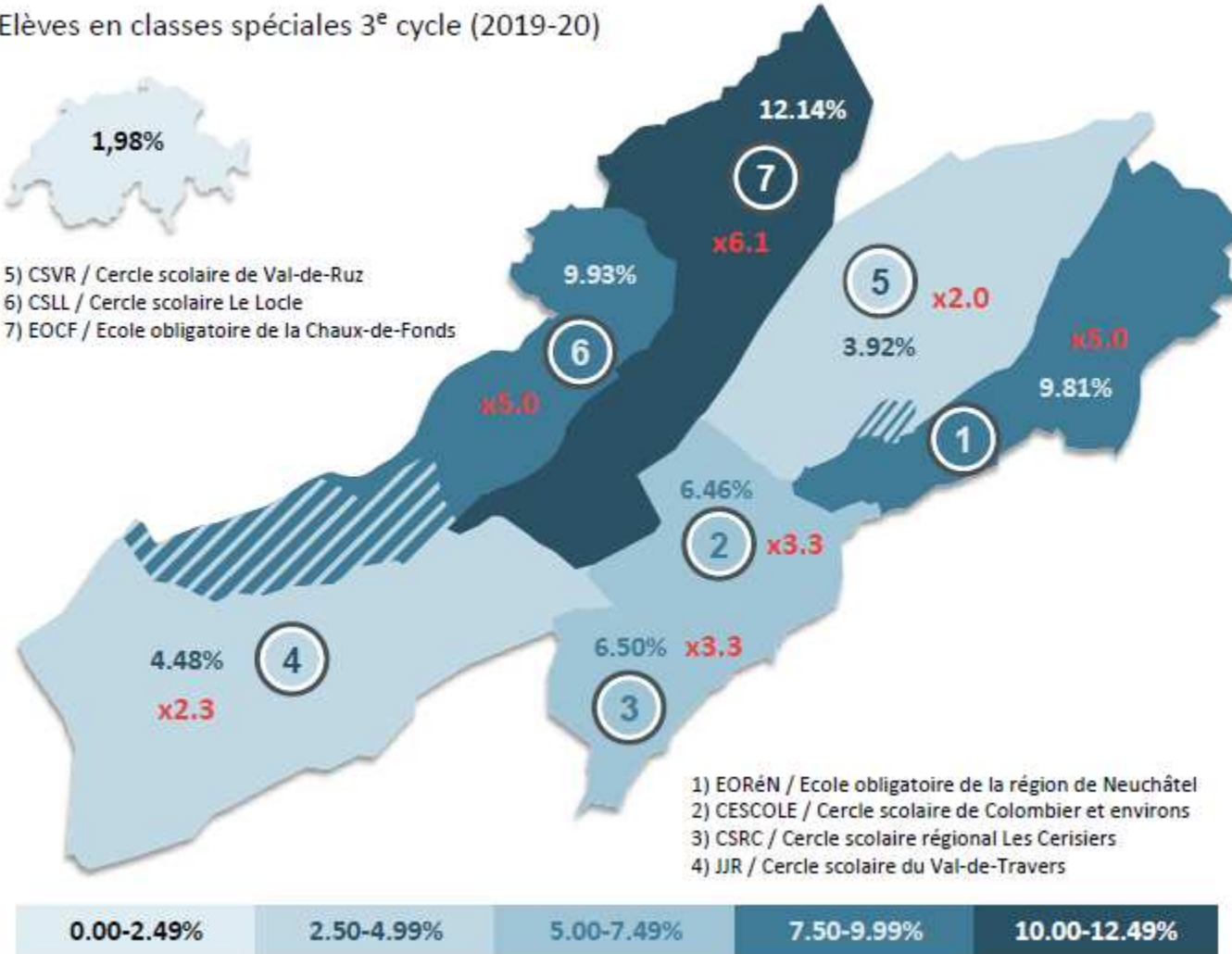


### 3. L'inclusion scolaire en chiffres (Neuchâtel) (5/8)

Elèves en classes spéciales 3<sup>e</sup> cycle (2019-20)



- 5) CSVR / Cercle scolaire de Val-de-Ruz
- 6) CSSL / Cercle scolaire Le Locle
- 7) EOFC / Ecole obligatoire de la Chaux-de-Fonds



- 1) EORéN / Ecole obligatoire de la région de Neuchâtel
- 2) CESCOLE / Cercle scolaire de Colombier et environs
- 3) CSRC / Cercle scolaire régional Les Cerisiers
- 4) JJR / Cercle scolaire du Val-de-Travers

(STAT-NE, 2019)

0.00-2.49%

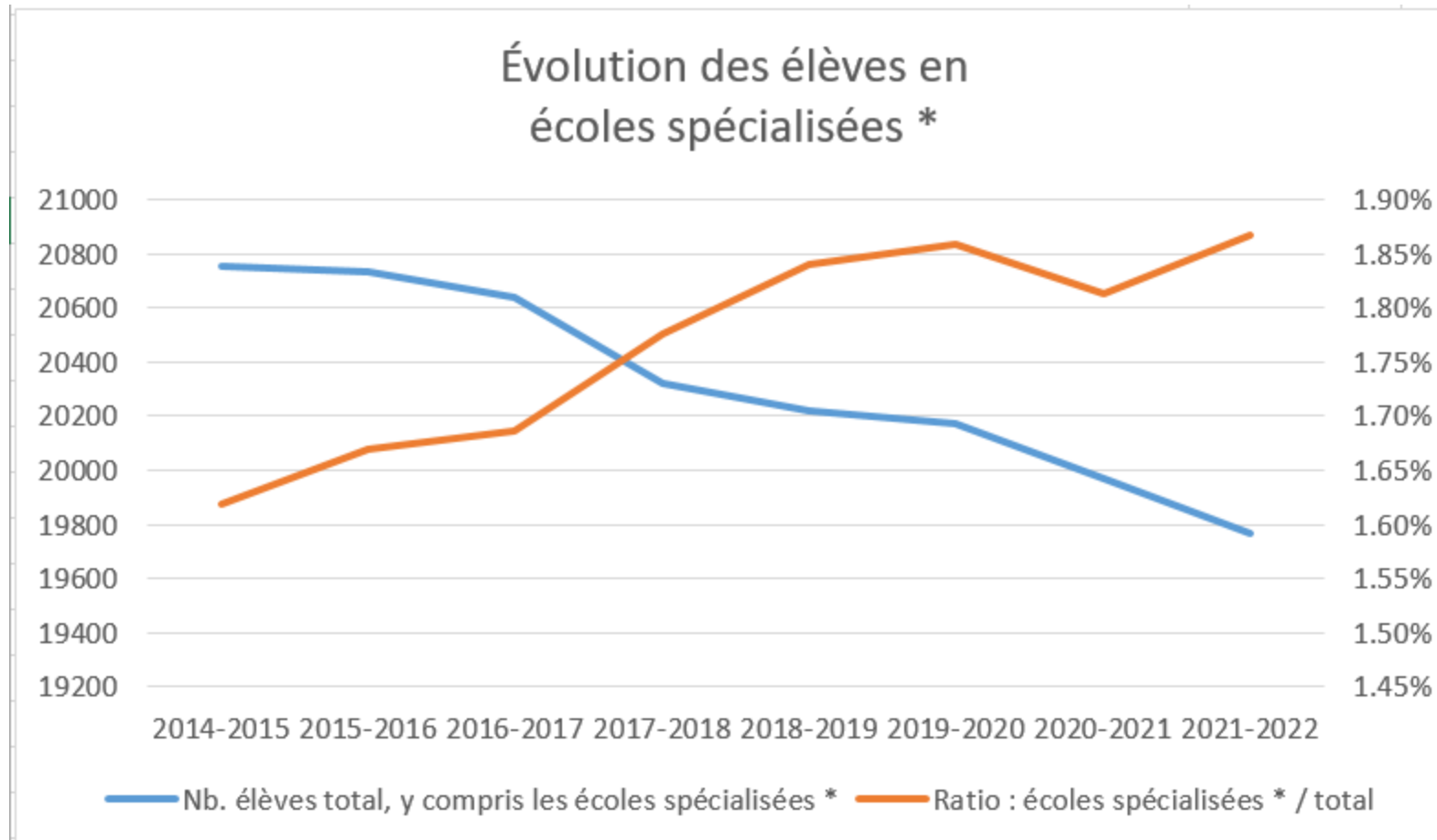
2.50-4.99%

5.00-7.49%

7.50-9.99%

10.00-12.49%

### 3. Élèves en écoles spécialisées (6/8)

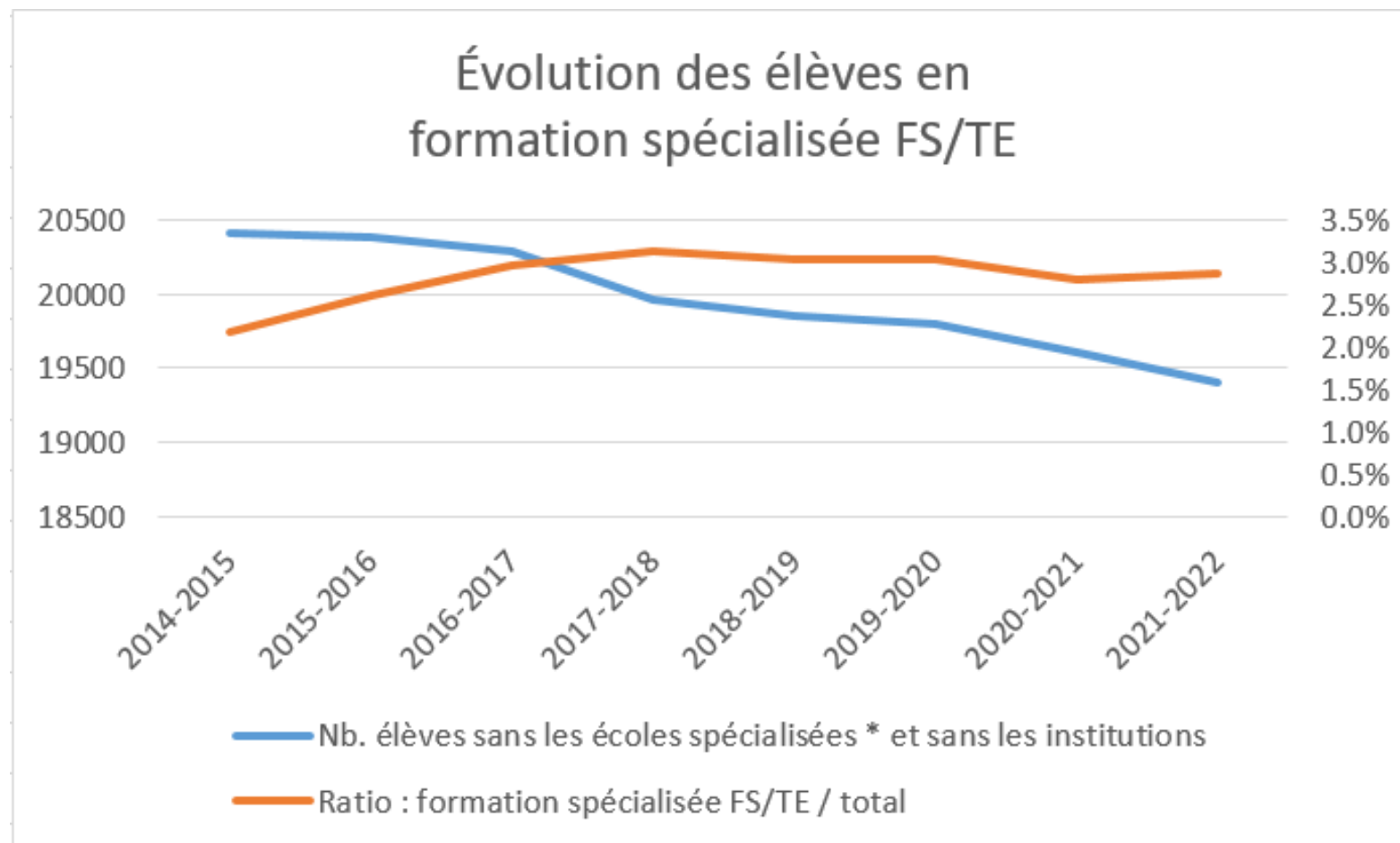


2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
336	346	348	361	372	375	362	369
20753	20733	20640	20323	20222	20171	19968	19767
1.62%	1.67%	1.69%	1.78%	1.84%	1.86%	1.81%	1.87%

### 3. Classes d'accueil et terminale (7/8)

CLASSES D'ACCUEIL ET TERMINALE												CYCLE 3		
CERCLES, CENTRES OU SECTEURS		FORMATION RÉGULIÈRE			CLASSES D'ACCUEIL			TERMINALE			TOTAL CYCLE 3			
		classes	élèves	moyenne	classes	élèves	moyenne	classes	élèves	moyenne	classes	élèves	moyenne	
EOREN	La Côte	23.00	426	18.5	-	-	-	3.00	30	10.0	26.00	456	17.5	
	Les Terreaux	18.00	374	20.8	-	-	-	3.50	32	9.1	21.50	406	18.9	
	Le Mail	22.00	438	19.9	1.00	14	14.0	5.39	49	9.1	28.39	501	17.6	
	Le Bas-Lac	14.00	275	19.6	-	-	-	1.75	16	9.1	15.75	291	18.5	
	Les 2 Thielles	14.00	288	20.6	-	-	-	2.83	22	7.8	16.83	310	18.4	
	Total	91.00	1801	19.8	1.00	14	14.0	16.47	149	9.0	108.47	1964	18.1	
CESCOLE		26.00	530	20.4	-	-	-	2.88	24	8.3	28.88	554	19.2	
CSRC		18.00	360	20.0	-	-	-	2.00	16	8.0	20.00	376	18.8	
JJR		18.00	330	18.3	-	-	-	2.00	17	8.5	20.00	347	17.4	
CSV		32.00	607	19.0	-	-	-	2.73	30	11.0	34.73	637	18.3	
CSLL		20.00	387	19.4	0.73	8	11.0	2.00	22	11.0	22.73	417	18.3	
EOCF	Nord	17.00	363	21.4	1.00	12	12.0	5.00	42	8.4	23.00	417	18.1	
	Ouest	16.00	314	19.6	-	-	-	6.00	52	8.7	22.00	366	16.6	
	Sud	22.00	431	19.6	-	-	-	6.00	47	7.8	28.00	478	17.1	
	Total	55.00	1108	20.1	1.00	12	12.0	17.00	141	8.3	73.00	1261	17.3	
TOTAL/MOYENNE		260.00	5123	19.7	2.73	34	12.5	45.07	399	8.9	307.80	5556	18.1	

### 3. Élèves en formation spécialisée FS/TE (8/8)



2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
20417	20387	20292	19962	19850	19796	19606	19398
442	529	601	625	604	602	548	554
2.2%	2.6%	3.0%	3.1%	3.0%	3.0%	2.8%	2.9%

## 4. L'inclusion scolaire et ses avantages

L'inclusion scolaire :

- ▶ offre de meilleures occasions d'apprentissage
- ▶ favorise l'acceptation des différences
- ▶ développe la tolérance
- ▶ profite à tous les enfants
- ▶ permet de réfléchir sur la différence
- ▶ constitue un investissement pour l'avenir

**Un système éducatif inclusif est plus équitable et tout aussi efficace qu'un système éducatif séparatif.**

## 5. Conditions principales pour une inclusion scolaire réussie

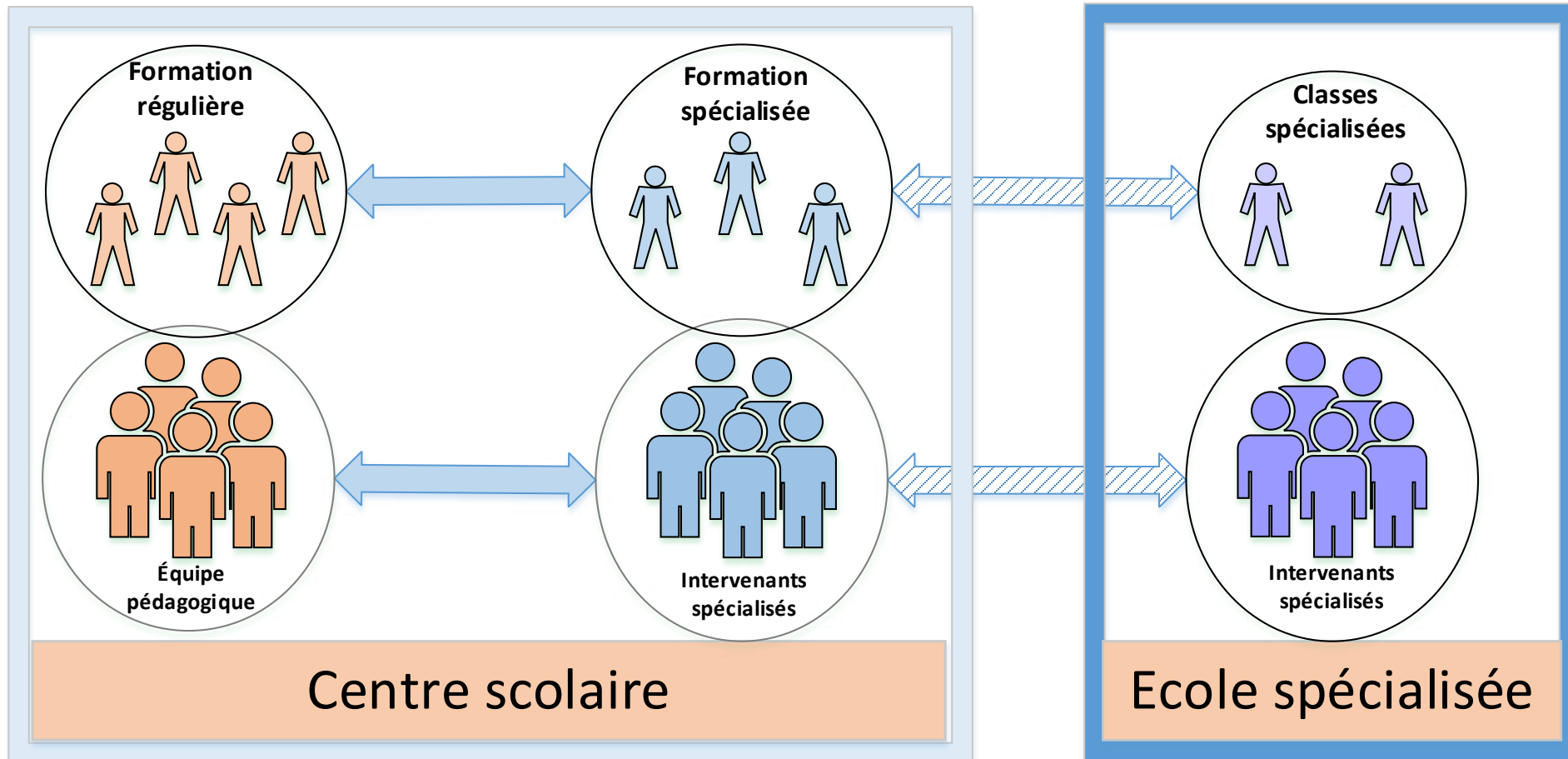
- ▶ Harmonisation des pratiques
- ▶ Leadership fort des directions
- ▶ Corps enseignant formé
- ▶ Collaboration entre directions, parents et corps enseignant
- ▶ Acceptation de la différence
- ▶ Réallocation des ressources

## 6. L'inclusion scolaire et ses défis / limites

- ▶ Respect du bien-être et des possibilités de développement de l'enfant ou du jeune concerné, en tenant compte de l'environnement et de l'organisation scolaires
- ▶ Ressources à disposition
- ▶ Investissement humain

# 7. Structure actuelle

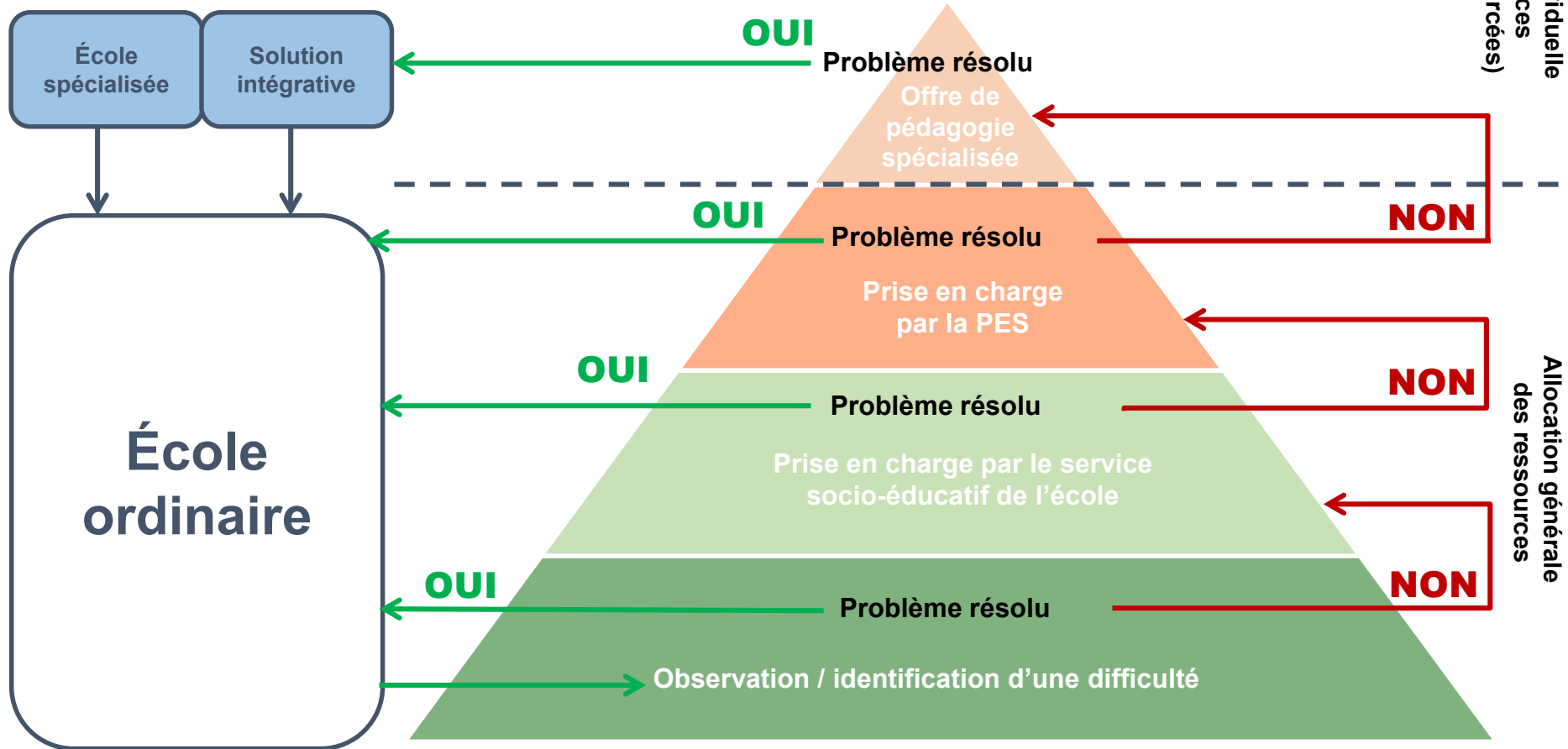
Structure officielle actuelle :  
Rôles en silos → cloisonnement des rôles





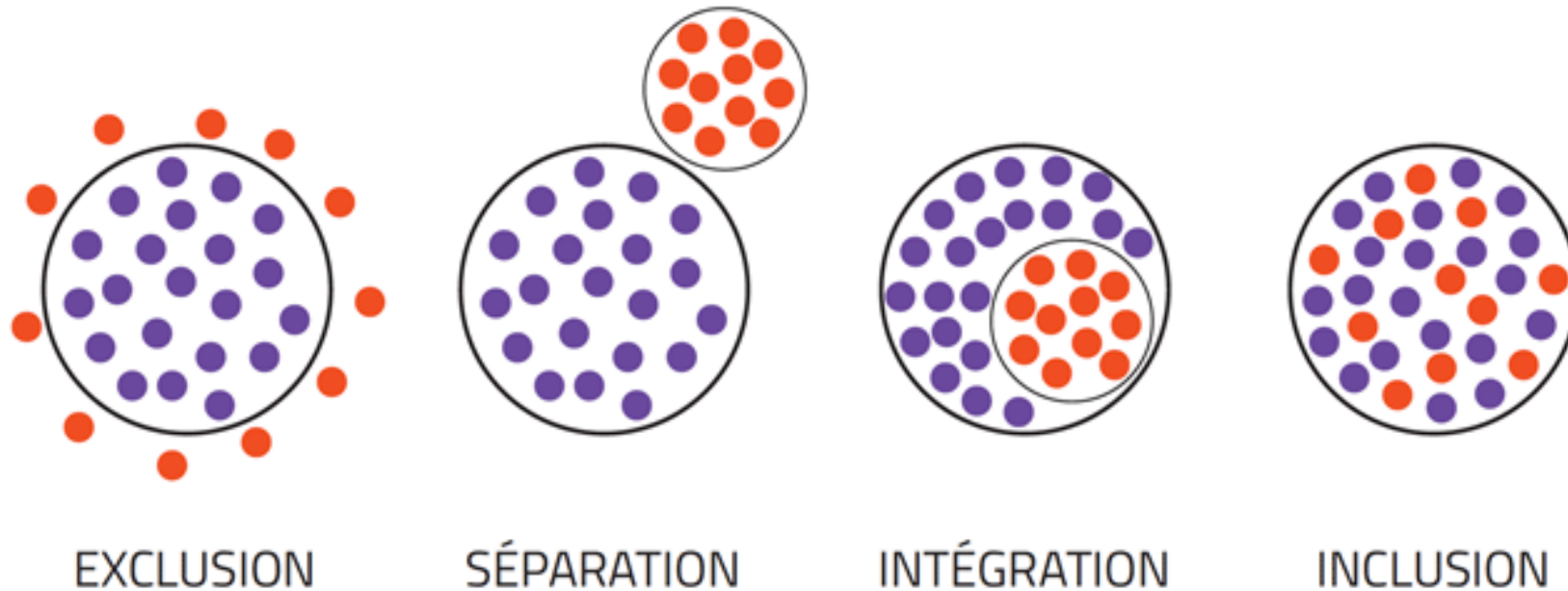
# Mesures d'aides pédagogiques

## Concept cantonal : la philosophie



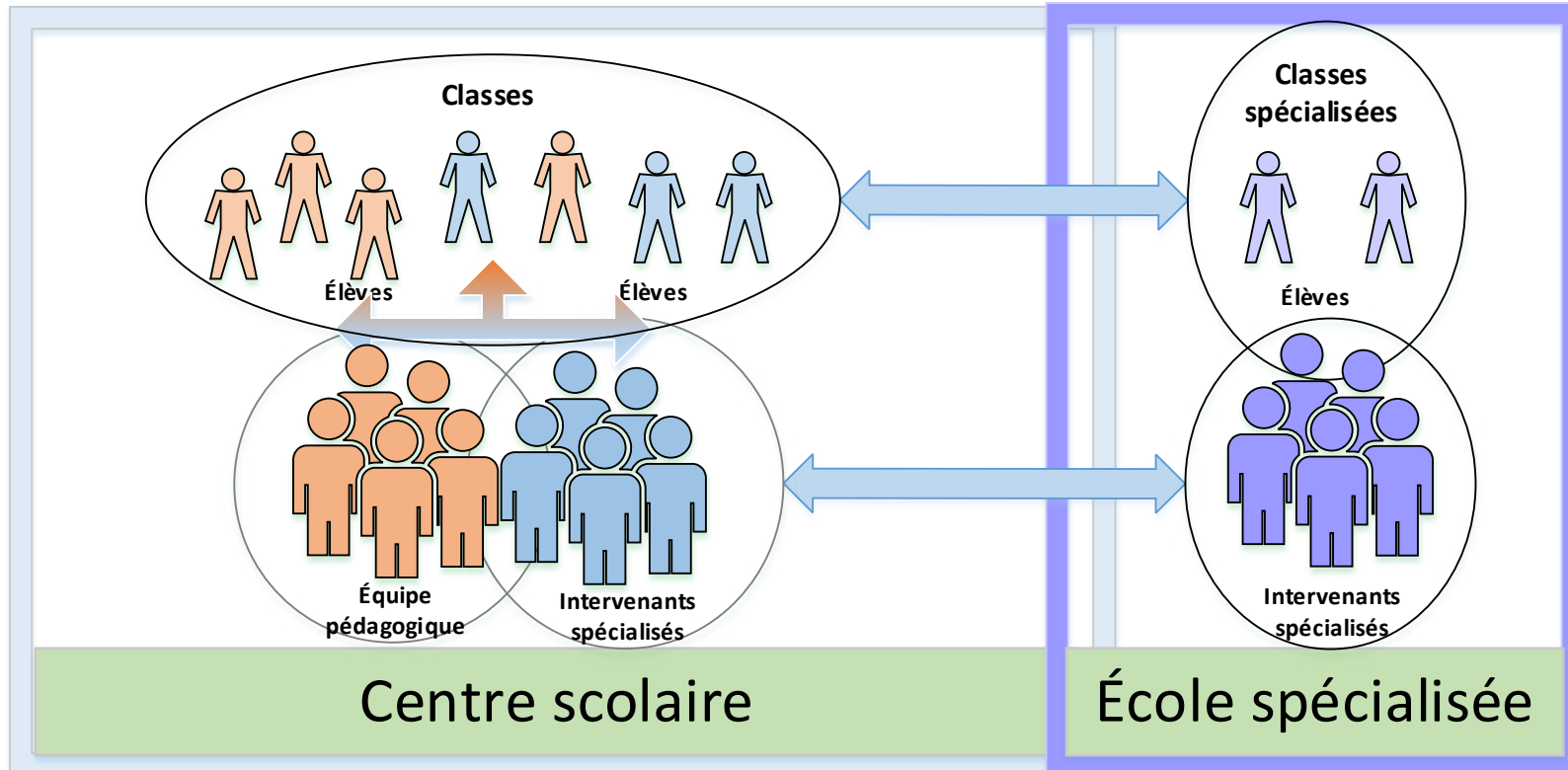
## 8. Évolution

▶ Romain Lanners (CSPS) :



## 9. Structure prévue

Future structure : liens collaboratifs avec des espaces ressources multi-professionnels



- Zones intermédiaires, de partages, d'échanges, de négociations, au cas par cas.
- Renforcement de la collaboration, coopération, accompagnement de l'enfant dans une espace commun

# 10. Structure à terme au niveau du centre scolaire

## 1. Équipe pédagogique :

Titulaire

Enseignant·e spécialisé·e de référence

Soutien pédagogique spécialisé (SPS)

Autres enseignant·es

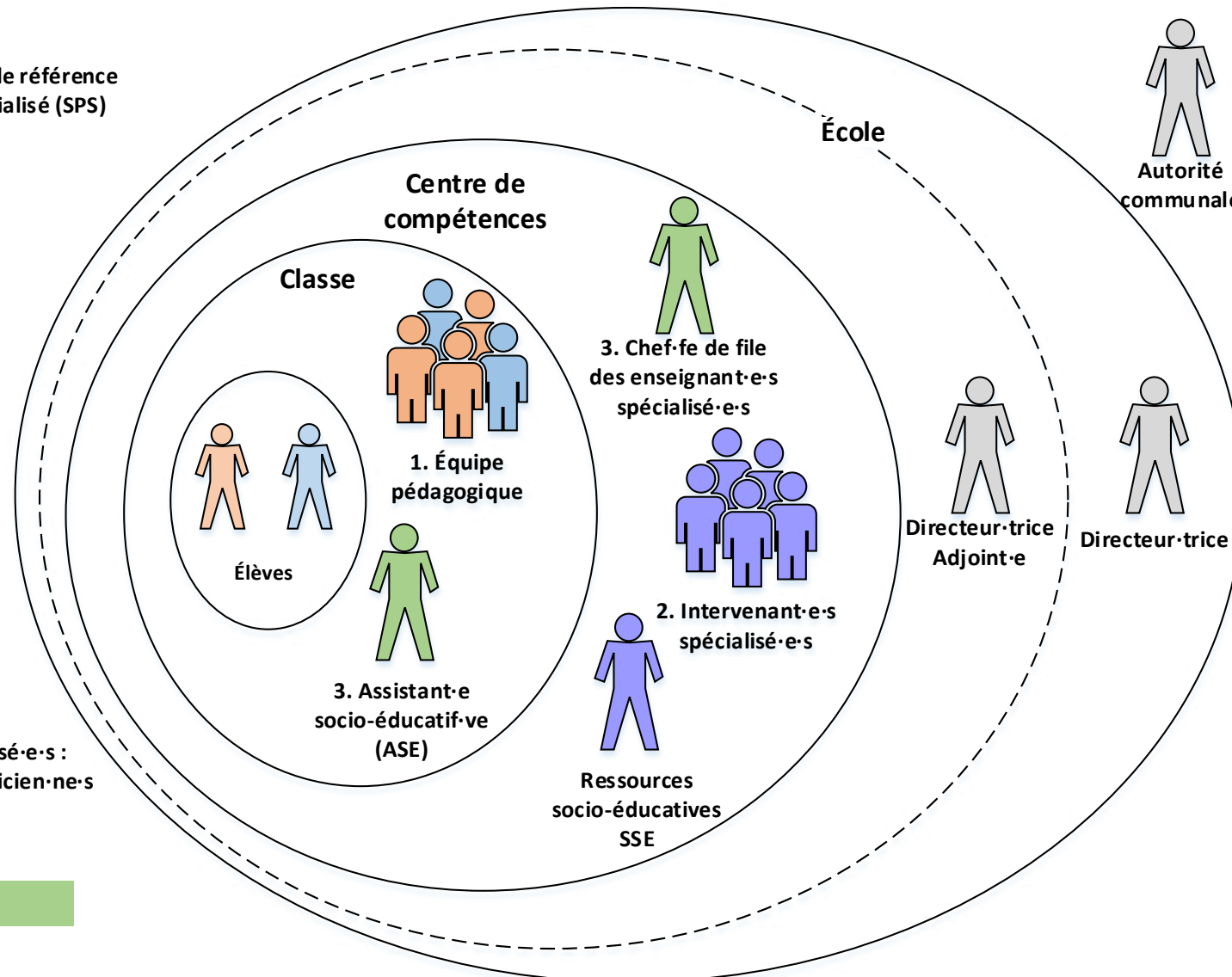


## 2. Intervenant·e-s spécialisé·e-s :

Logopédistes, Psychomotricien·ne-s

Psychologues scolaires

## 3. En projet



# 11. Objectifs à terme

## De la collaboration vers la co-élaboration...

- ▶ Augmenter les synergies entre les secteurs (écoles spécialisées et écoles ordinaires)
- ▶ Décloisonner les rôles

→ **Complémentarité**

## 12. Structure de projet

- ▶ Création d'un comité de pilotage intitulé « Une école pour tous – vers une école inclusive » avec les différents partenaires de l'école obligatoire (dont les représentants des associations professionnelles), en mai 2022
- ▶ Création de 5 groupes de travail thématiques
- ▶ Calendrier : 2029-2030

# 13. Calendrier

ID	Nom de tâche	Durée	2022								2023								2024											
			juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	
1	Pour les processus d'inclusion en cours dans les cercles scolaires du canton...	81s	...processus déjà en cours																											
2	A) Disposer d'une base légale validant les pratiques en cours	81s																												
3	B) Application du PPI (Projet Pédagogique Individualisé) cantonal	55.8s																												
4	Propositions de l'ANEDES à intégrer dans le dispositif	31s																												
5	A) Intégration de la notion d'espace ressource	31s																												
6	B) Intégration de la proposition de structure du cycle 3	19.6s																												
7	GT 2 : Réorganisation des ressources	110.4s																												
8	A) Première adaptation RSN 410.105	25.8s																												
9	B) Deuxième adaptation RSN 410.105 : plus de distinction FS / FR	19.6s																												
10	GT 3 : Conditions d'accès à l'enseignement spécialisé (GT FS)	38.6s																												
11	Rapport final sur l'élaboration d'un PPI cantonal + Critères adaptations et Directive + Implications	38.6s																												
12	GT 4 : GP Evaluation	11.4s																												
13	Révision des textes légaux sur l'évaluation	11.4s																												
14	Opérationnel : OISO-CLOEE	38.6s																												
15	A) PPI cantonal opérationnel	14.2s																												
16	B) Modifier le plan d'études informatique de CLOEE : permettre l'adaptation des attentes dans une ou plusieurs disciplines	26s																												

# 14. Évaluation

- ▶ Valoriser **l'évaluation qui soutient les apprentissages** dans les trois cycles
- ▶ Clarifier les parcours pour les élèves qui bénéficient d'adaptations
- ▶ Mettre en place un groupe de travail (GT), avec des représentants des associations professionnelles, chargé d'élaborer des processus d'évaluation pour ces élèves



# 15. Conclusions

- ▶ Réarticulation des ressources en présence sur le territoire
- ▶ Formation des enseignant-e-s et des membres de direction
- ▶ Pas de mesures d'économie
- ▶ Collaboration SEO-Directions avec les autorités
- ▶ Phase de construction avec les centres scolaires
- ▶ etc.

*La mission de l'école est avant tout  
«d'aider chacun à devenir lui-même tout  
en rencontrant les autres»*

*(Albert Jacquard, 2006)*

**Merci de votre attention**